vard Gambetta, 87. — Séraphine Lambrecht, 81 ans, pensionnaire, aux Petites Sœurs. — Philibert Lepers, 20 ans, employé de commerce, rue de l'Hommelet, impasse Lamartine, 5. — Adèle Parent, 32 ans, couturière, Hôtel Dieu. — Jean Delannoy, 64 ans, menuisier, rue Saint Maurice, 33. — Louis Inglebert, 44 ans, chauffeur, rue de l'Epeule, cour Delobelle, 8. — Mélanie Schoen, 81 ans, soigneuse, Hôtel Dieu. — Edouard Vanhoecke, 11 mois, rue des Anges, cour Dernoncourt, 3. — Charles Leclercq, 2 mois, rue de Mouveaux, cour du Lapin Noir, 1.

Du 1er JANVIER. — Flore Trillet, 4 ans, rue Decrême, estaminet du Retour des Plafonneurs, 33. — Isidore Crohin, 2 mois, rue Fourcroy, cour Jules Delporte, 3. — Félix Kesteloot, 11 mois, rue des Récollets, cour Pollet, 13.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 30 DÉCEMBRE. — Jean Geeraert, mécanicien et Hélène Geldhof, piqûrière. — François Asselbergh, tailleur d'habits, et Philomène Courselle, journalière. — Gentil Vaernewyck, jardinier et Marie Cocquyt, tisserande. — Ernest Cailleux, garçon brasseur et Elisa Delhuvenne, soigneuse. — Jules Poppe, employé de commerce et Marie Bécu, piqûrière. — Jules Duvivier, peintre décorateur et Céline Bulteau, sans profession. — Edouard Buart, tisserand et Joséphine Verdoncq, soigneuse. — Alexandre Cateau, sans profession et Rose Hannart, sans profession. — Jean Ducoulombier, trieur de laines et Marie Vandenbulcke, journalière. — Henri Frenoy, ourdisseur et Euphrasie Dutreeuw, couturière. — Hypolite Loucheur, cabaretier et Philomène Bettremieux, tisserande. — Désiré Marie, relieur et Aglaé Taigny, couturière. — Benjamin Courtecuisse, receveur au chemin de fer du Nord et Marie Bruno, couturière. — Henri Pladys et Clara Défontaine.

BELGIQUE

UN COMMISSAIRE SPÉCIAL
A LA CHAPELLE DU SAINT-SANG, A BRUGES

Le ministre désireux de finir l'année par un coup d'éclat, a envoyé, à Bruges, un commissaire spécial pour obtenir le séquestre de la chapelle célèbre du Saint-Sang, de la relique qui y est vénérée depuis si longtemps et de tous les objets d'art religieux que renferme cet édifice consacré au culte catholique ! Cet acte de violence et d'arbitraire produit dans le pays une profonde indignation.

Voici les renseignements qui parviennent au *Courrier de Bruxelles* sur ce nouvel épisode de la guerre déclarée à la Religion :

» Persécuteur par instinct et par goût, il n'y a pas d'institution si ancienne, si glorieuse qu'elle fût, à laquelle M. Heyvaert ne se soit attaqué, autour de laquelle il n'ait accumulé la ruine et la destruction. Seule la confrérie cinq fois séculaire qui forme la garde d'honneur du Précieux Sang de N. S. J.-C. avait échappé à sa colère de fr∴ maç∴ : jamais, croyait-on, il n'aurait osé y porter ses sacrilèges mains. — Il est vrai que, bien avant son départ de Bruges, il avait annoncé ses haineux projets ; mais il ne semblait pas qu'il pût jamais trouver des complices, même chez nos ministres francs-maçons. Hélas ? l'iniquité est consommée, ou du moins le sera bientôt.

» M. de Brauwer, jaloux des lauriers du satrape de Ghistelles, et poussé par lui sur son ordre, vient d'aviser le Conseil municipal qu'il a nommé le sieur L. Herremerre (le même ancien élève des frères qui eut le courage de présider à leur expulsion :) *commissaire spécial pour citer en justice, aux lieu et place de l'administration communales les fabriques d'église de St-Sauveur et St-Walburge ; aux fins de se faire remettre, par la Confrérie du St-Sang, tous ses papiers, documents, etc, ainsi que toutes les clefs, tant extérieures qu'intérieures de la chapelle du St-Sang*; le tout, sous prétexte que le gouvernement ignore à qui la chapelle du Saint-Sang, à qui la précieuse relique appartiennent, à ville, à Sainte-Walburge ou à la cathédrale. »

MYSTÈRE. — La ville de Lessines est vivement impressionnée par un évènement tragique qui s'est passé mardi dernier. La famille du batelier Desmet s'était réjouie du retour d'un fils revenu du service; le père et les enfants avaient quitté le bateau pour aller en ville quelques heures; en rentrant, le batelier ne trouve plus sa femme à bord; la lampe était allumée; il cherche partout, aucun indice ne se découvre : il constate seulement que ses économies quelques milliers de francs, ont disparu.

Le lendemain, le cadavre de la femme est retrouvé sur le territoire des Deux-Acren, à plus de deux kilomètres de l'endroit où le bateau était amarré et au-delà d'un barrage qui aurait dû retenir le corps; d'ailleurs, le courant était nul et n'aurait pu entraîner celui-ci à une assez longue distance. On se perd en conjectures sur la façon dont s'est produite la mort de la femme Desmet.

EAUX DE GAND. — Un phénomène se produit à Gand : lorsque la Compagnie des Eaux vivait, ou vivotait pourrait-on mieux dire, il y avait bien rarement de l'eau dans les conduites ; depuis qu'elle est morte l'eau arrive à la Place d'Armes en telle abondance que les bouches d'incendie placées devant le corps de garde des pompiers, ne peuvent plus être rendues étanches.

Eau et mystère !

— Le fait grave que voici nous est révélé par l'*Impartial de Gand:*

« Voici, nous écrit un de nos amis, le fait dont la commune de Nederhasselt (arrondissement d'Alost) vient d'être le théâtre :

« Sur une simple dénonciation, le parquet d'Audenarde, accompagné de la gendarmerie [illegible], est venu arrêter à grand fracas l'institut[illegible]eur catholique de la localité.

» Le curé a été telle[illegible]ment saisi de cet événement inattendu, qu'il [illegible] est mort cinq jours après.

» La [illegible]mère de l'instituteur est tombée dangereusement malade et a reçu les derniers sacrements.

[illegible]

» Il en est de même de l'inst[illegible]

» Le prétendu dénon[illegible]ateur, un boutiquier dont nous tairons le nom, voyant les conséquences terribles de ce qu'il avait fait, a été saisi de remords et a fait publiquement amende honorable le dimanche à l'issue de la grand'messe devant la cure.

» La magistrature est-elle donc devenue à ce point un instrument de parti, qu'il suffit de la dénonciation du premier venu, pour arrêter, sans l'ombre d'une preuve, un homme parce qu'il est instituteur catholique, ou bien ces fonctions sont-elles frappées de suspicion légitime et entraînent-elles la déchéance des droits de citoyen ? »

BRUXELLES. — Nous avons dit que les Français résidant à Bruxelles signaient une protestation contre une pièce, *Klein Patriot*, qui se joue en ce moment au théâtre flamand de cette ville, l'Alhambra.

Voici la traduction de quelques couplets de cette pièce :

» Etouffeurs de la liberté, voleurs français, vous avez trop pillé et brûlé, tout ce qui est français est ignoble et faux. Sortez bien vite du pays des Flandres ; autrement, nous abattrons sur vos têtes, nos poings lourds et pleins de santé. Nous ne voulons pas vos singeries françaises et nous ne voulons surtout pas de vous, crapule française !

» Les guillotines devaient servir à nous écraser, les assignats n'ont pu empêcher les patriotes de tuer les sans-culottes à coups de canon. Hors d'ici, vile nation !

» 2e acte. — *Chanson des Patriotes*
» WILHEM.

» Hourra ! hourra ! Nous, patriotes flamands, nous combattons pour notre terrain ; vous n'avez pas impunément exercé vos brigandages dans notre pays, maudits sans-culottes ; ce n'est pas impunément que vous nous aurez tenus sous votre joug et que vous nous aurez volés, misérables Français ; vous danserez la carmagnole flamande et l'on vous chassera de Flandre comme la vermine !

» Liberté égalité, fraternité ne sont que des mots, ainsi que vos prétendues lois et votre justice. Allez ailleurs couronner votre déesse de l'équité. nous n'avons pas demandé votre protection. Vous danserez, etc.

» Le terrain flamand vous servira de tombeau et la mer flamande aura bientôt englouti tous vos cadavres ; nous vous offrons la « liberté » et la « mort ». Le « Watergueus » sera votre tombeau, Français !

» Quatrième acte
» BASHAAN

Farceurs, bandits français qui nous offrés la fortune, et la liberté, voleurs français, nous n'avons pas besoin de votre liberté... française.

» Renards français, nous délivrer ! Non, les raisins sont trop verts, nous nous civiliserons nous-mêmes !!! »

— Au mois de février, la Belgique offrira ce spectacle, unique dans le monde, des citoyens de toutes les grandes villes d'un pays correspondant entre eux par la parole. Depuis quelques jours déjà, les réseaux téléphoniques sont en communication avec les bureaux télégraphiques de l'Etat; c'est ce qui existe depuis assez longtemps en Suisse et dans certaines villes d'Allemagne,

FAITS DIVERS

— A l'occasion du nouvel an, Monsieur le comte de Paris a reçu du fils d'un ancien serviteur de sa famille, Auguste Flamand, deux carafes en cristal de roche, aux armes de la famille d'Orléans, que le roi Louis-Philippe avait données à M. Flamand père, qui fut pendant de longues années gardien-chef de la chapelle élevée à la mémoire du duc d'Orléans.

UN NIHILISTE. — Samedi dernier, ont eu lieu, à Montpellier, les obsèques civiles de Michel Kats, élève de l'Ecole d'agriculture. La *Lanterne* dit que Kats appartenait au parti nihiliste russe, et laisse une femme emprisonnée pour délit politique.

DON CARLOS. — L'*Univers* nous apporte ces nouvelles de Don Carlos et de sa famille :

« Don Carlos se trouve actuellement à la Reale Tenuta de Viareggio, ancien domaine de la branche de la maison de Bourbon qui a régné à Lucques et à Parme. Ce domaine, situé sur les bords de la mer, au milieu d'une vaste étendue de forêts, est aujourd'hui la propriété de Mme la duchesse de Madrid.

» Don Jaime, dont l'éducation est faite à Londres dans un pensionnat des révérends pères jésuites, les princesses élevées au Sacré-Cœur de Florence, sont venus à Viareggio pour cette réunion de famille.

» M le duc et Mme la duchesse de Madrid se rendront ensuite à Venise, où ils passeront une partie de l'hiver. »

LA GRÈVE DES COCHERS. — Une grève de cochers vient d'éclater à Paris. Elle n'a pas encore pris une extension considérable, mais elle ne laisse pas cependant d'être inquiétante, car les cochers de toutes les Compagnies sont animés du même esprit de résistance et sont unanimes dans leurs revendications

Mardi matin, 1,200 voitures de la Compagnie l'*Urbaine*, ne sont pas sorties de leurs remisages; les seules en activité de cette Compagnie, aujourd'hui dans Paris, sont celles des dépôts de Jemmappes, Ornano et Chaumont.

Hier matin, à onze heures, les cochers de la Compagnie l'*Urbaine* se sont réunis au nombre de près de six cents à la salle Chayne, rue d'Allemagne, 12.

L'assemblée sur la proposition de M. More a décidé que quatre délégués par dépôt de l'Urbaine seraient envoyés auprès de la Compagnie pour lui faire connaître les propositions des grévistes.

L'assemblée s'est séparée en votant à l'unanimité le maintien énergique de la grève.

Une collecte qui a produit 330 francs a été faite pour les grévistes nécessiteux et principalement pour les pères de famille.

Les administ[illegible]ateurs de la Compagnie de l'Urbaine ont [illegible] reçu les délégués des cochers, mais cette entrevue n'a pas amené de résultat; la Compagnie ne veut faire aucune concession et entend maintenir fermement les conditions actuelles.

TROUBLES DANS UNE ÉGLISE EN AUTRICHE. — Ces jours-ci, un missionnaire jésuite prêchant à Vienne (Autriche), contre le dérèglement des mœurs.

Une vingtaine d'individus ont organisé une manifestation et ont lancé des [illegible] pierres contre la [illegible]enaire.

Il y a eu plusieurs arrestations.

Un certain nombre de personnes ont été blessées plus ou moins grièvement dans la bagarre qui s'est produite.

RÉVÉLATIONS ÉDIFIANTES. — Voici ce que nous apprend l'*Indépendant d'Indre et Loire :*

Dans certains lycées et collèges, on a remplacé les cartes de géographie faites en France par des cartes faites en Allemagne et coûtant très bon marché.

Aujourd'hui, nous apprenons qu'on a remplacé, dans le lycée de garçons et le lycée de filles de Tours, les atlas de Drioux et Leroy, par des atlas allemands venant de Gotha.

Le ministre de la guerre lui-même, paraît-il, fait venir pour l'usage de l'armée des atlas qui coûtent 80 fr, et qui contiennent toutes les fermes et tous les villages de notre pays.

UNE INSTITUTRICE PEU POLIE. — Un négociant de Saint-Saturnin écrit à la *Démocratie du Cher* une lettre d'où il résulte qu'il a été frappé par l'institutrice laïque de sa commune parce « qu'il a voulu lui faire des observations sur les punitions et les soufflets qu'elle infligeait sans raison à sa petite fille. La marque des coups était encore visible plus de quinze jours après, car elle lui avait imprimé ses ongles dans la figure. »

— On sait que le costume de gala du roi Maragano consistait en un pagne roulé autour des reins et une paille fixée dans le nez. Ce costume rappelle à un chroniqueur parisien une aventure arrivée, sous l'Empire, à un illustre médecin, à coup sûr le plus décoré qui soit au monde, car il a soigné presque toutes les... têtes couronnées. Un officier de santé quelconque, peut-être même un simple pédicure, élevé à la dignité de médecin ordinaire d'une Majesté exotique, le roi d'Honolulu, si vous voulez, lui avait demandé, par correspondance, une consultation pour son auguste client.

Il paraît que la Majesté s'en était bien trouvée car quelque temps après le *confrère* lui adressait ses honoraires et le brevet de l'ordre du pays. La décoration cependant n'y était pas jointe. Dans la journée, le docteur eut l'occasion de rencontrer chez un malade le grand chancelier de la Légion d'honneur, et lui apprit en riant la nouvelle distinction qui venait de lui arriver.

—Je vais ce soir à la soirée de l'ambassade d'Angleterre, et je vais l'ajouter aux autres par originalité. Je serai le seul probablement à l'avoir, celle-là ! Si j'ai le plaisir de vous y rencontrer, ne me déclarez pas contravention, car vous pensez bien que je ne vais pas payer les droits de chancellerie

— Diable ! c'est grave ce que vous me demandez-là, docteur. Cependant, pour vous, je fermerai les yeux, mais à la condition que vous portiez la décoration règlementaire.

— Parfaitement. Je ne la connais pas encore, mais je passerai chez Boulanger pour acheter l'insigne.

— Très-bien ! Vous savez qu'on le porte enfilé dans le nez.

On voit d'ici celui du docteur.

LE LIVRE ABOMINABLE. — Il ne s'agit pas ici de ce pamphlet signalé dans ce vers du *Misanthrope :*

Il court de par le monde un livre abominable,

que M. L. Ménard croit avoir découvert récemment, mais du volume scandaleux publié par Mlle Marie Colombier, sous le titre de *Sarah Barnum*. On sait les incidents tragi-comiques dont il a été l'occasion. Pour les curieux, nous citerons un des rares passages que l'on peut placer sous les yeux de tout le monde.

Sarah et Marie Colombier (qui se déguise dans le récit, en *Marthe Pigeonnier*), sont en route pour Monte-Carlo.

La veille du départ, la Barnum pria Marthe de ne pas s'occuper des provisions de bouche. A sept heures du soir, le lendemain, les deux actrices s'introduisaient dans un coupé, et routte ! Bientôt, il fait faim. Alors Sarah ouvre son sac de voyage, petite merveille qui est à la fois un nécessaire de toilette, un panier à provision, une cave portative et tout ce qu'on veut. Gravement, elle en retire un paquet.

— Qu'avons-nous à dévorer ? demande sa camarade.

— Du cervelas à l'ail...

— Quelle horreur !...

— Oui, chère, je l'adore ! Comme je n'en puis manger chez moi, afin de ne pas empoisonner le monde, je profite toujours de mes voyages pour m'en empiffrer.

— Très-bien... nous sommes seules. Mais avec ce cervelas ?

— J'ai du pain.

— Et puis ?

— Une bouteille de champagne...

— Et ?

— Un flacon de fine-champagne...

— Et après ?

— Après ! mais c'est tout !

Marthe dut se résigner et essayer de se nourrir de cervelas. Mais, à la seconde tranche, ses forces trahirent son courage et elle avala son pain sec. Sarah, cependant, se gavait, à croire qu'elle jeûnait depuis huit jours. Quant à l'atmosphère du wagon, elle était irrespirable. Le premier employé qui, avant Lyon, s'y risqua pour contrôler les tickets, roula asphyxié sur la voie.

Au buffet de Marseille, se voyant reconnue, elle posa, prit ses allures « d'en public ». Comme sa camarade, morte de faim, achetait un perdreau froid, elle s'écria de façon à être entendue de tout le monde :

— Quelle horreur ! de la viande !... Tu vas manger de la viande !

Et l'angélique personne retroussait sa lèvre d'un air de suprême mépris. Puis, gonflée encore de charcuterie à l'ail, elle acheta une simple grappe de raisin, qu'elle picora en créature éthérée, vivant de rosée et de fleurs.

TRIBUNAUX

L'AFFAIRE DE PORT-BRETON (jugement). — La 8e chambre vient de rendre son jugement dans cette affaire.

Sont condamnés :

Le marquis du Breil de Rays, à quatre ans de prison;

Sumien, à deux ans;

Pasquier, à huit mois;

De Puydt et Auxcousteaux, chacun six mois;

[illegible]

Poulain, par défaut, à cinq ans;

Chambaut, par défaut, à un an.

Chacun d'eux est, en outre condamné à 3,000 francs d'amende, et tous solidairement aux dépens.

Trois des inculpés seulement ont été acquittés : ce sont MM. Le Prévost, Rouhaud et Guilon.

Le jugement, dont la lecture a duré environ vingt minutes, n'a pas moins de vingt-huit pages.

Le tribunal déclare, dans son dispositif, qu'il tient « compte à de Rays et à Sumien de la durée de la détention préventive qu'ils ont subie et que de Rays subit encore. »

Vous avez remarqué avec quel soin l'ouvrier intelligent traite ses outils de travail, le laboureur de même; tous deux savent que leur ouvrage n'avancera pas avec des outils mal soignés, mais trop souvent ils oublient cet outil suprême, la santé. Il arrive toujours un moment où les forces semblent diminuer, où le corps demande impérieusement à être stimulé et fortifié, c'est alors qu'il faut avoir recours aux Pilules Suisses. Prenez-en de temps en temps, elles vous rendront des services réels; pour 1 fr. 50, vous aurez 50 Pilules qui vous suffiront pour longtemps. Exiger le timbre de l'Etat français sur l'étiquette, 20555

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

La droite du Conseil Municipal de Paris

Paris, 3 janvier.

Les membres de la droite du Conseil municipal de Paris, à l'exception de M. Wattel, malade, ont adressé à leurs électeurs une déclaration, dans laquelle ils disent qu'à partir du 16 janvier, ils ne se considèreront plus que comme des conseillers municipaux intérimaires, et ne resteront que pour expédier les affaires courantes.

Les prières publiques

M. le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante aux généraux commandants des corps d'armée :

« Paris, le 29 décembre 1883.

« Mon cher général,

» Vous aurez, comme les années précédentes, à vous concerter avec les autorités supérieures ecclésiastiques et civiles pour les mesures à prendre à l'occasion des prières publiques, prévues par le paragraphe 3 de l'article 1er de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, sur les rapports des pouvoirs publics.

» En raison de la suppression, dans le décret du 23 octobre 1883, des prescriptions contenues dans l'article 326 du décret du 13 octobre 1863, et relatives aux honneurs à rendre par les troupes pendant les services religieux, il y a lieu de se conformer aux dispositions suivantes :

» 1º Des escortes seront fournies (pour les corps qui en demanderont) conformément à l'article 302 du décret du 23 octobre 1883. Ces escortes resteront en dehors des édifices du culte jusqu'à la fin de la cérémonie, si elles doivent accompagner au retour les corps dont il s'agit; dans le cas contraire elles rentreront dans leurs casernes ou quartiers dès que les corps seront entrés dans l'édifice du culte.

» 2º Aucune fraction de troupe (musique ou piquet), ne sera de service dans l'intérieur de l'édifice ;

» 3º Les autorités militaires seront simplement avisées, sans convocation, que des places leur sont réservées, pour la cérémonie, dans l'intérieur de l'édifice.

» Ces dispositions sont indépendantes des mesures d'ordre qu'il peut être utile de prendre à l'extérieur.

» *Le ministre de la guerre,*
» CAMPENON. »

A l'académie française

Le *Figaro* parle de la candidature de M. Duruy, ancien ministre de l'instruction, publique pour remplacer M. Henri Martin à l'Académie Française.

La Chambre des députés

Paris, 3 janvier.

On annonce qu'aussitôt l'élection de son bureau terminée, il est probable que la Chambre se prorogé jusqu'au lundi suivant, afin de permettre aux différents groupes de se concerter en vue des graves débats que la session prochaine verra s'ouvrir.

La colonisation de l'Algérie

Alger, 3 janvier.

Le conseil municipal d'Alger a voté l'adresse suivante : Les conseillers municipaux d'Alger, réunis hors séance, envoient l'expression de leur profonde gratitude aux membres du Parlement, au gouverneur-général et à tous ceux qui viennent de défendre la cause de la colonisation algérienne, si intimement liée à l'intérêt national. Ils leur demandent de continuer leurs efforts en faveur d'un pays, dont la prospérité pourra un instant être retardée, mais non définitivement arrêtée par cet échec d'un jour.

La crise en Espagne

Le *Gaulois* publie les dépêches suivantes :

« Madrid, 2 janvier, midi

» On prétend, dans certains cercles politiques de Madrid, que M, le duc de Montpensier aurait écrit à son gendre, Monsieur le comte de Paris, de ne pas donner suite à son projet de faire un voyage en Espagne, particulièrement dans le but de faire visite au roi Alphonse, parce que son arrivée pourrait coïncider avec le départ de Sa Majesté.

» Je vous donne cette nouvelles sous les réserves qu'elle comporte, parce qu'on est toujours enclin à prêter aux princes beaucoup plus qu'ils ne font ou ne disent ; mais je crois pourtant savoir que M. le duc de Montpensier, qui connaît parfaitement l'Espagne, voit la situation tout à fait en noir.

Madrid, 2 janvier, 5 h. 40.

» Le parti de la Cour ne semble pas s'émouvoir outre mesure du mouvement révolutionnaire qui paraît menacer les souverains. Néanmoins deux personnages, connus pour leur attachement au Roi, font d'actives démarches auprès des principaux chefs des différents partis.

» Le Roi, très certainement, doit compter sur une solution pacifique, autrement on ne s'expliquerait pas la placidité dont il fait preuve dans cette grave circonstrnce.

L'attitude de MM. Moret et Martos est très commentée.

Madrid, 2 janvier, 4 h. 38.

Des banquets ont été donnés en l'honneur de M. Zorilla ; les discours révolutionnaires sont accueillis de la part des organes ministériels par l'assurance que le cabinet ne donnera pas sa démission, bien que se trouvant en minorité devant [illegible] les Cortès.

» Au cas où le roi se refuserait à signer le décret de la dissolution, le ministère ferait appel à la force. Ce que veulent les libéraux, c'est procéder à de nouvelles élections, certains dans ce cas d'obtenir une majorité docile.

» On s'attend si bien à un prochain mouvement insurrectionnel, que le gouvernement français fait garder la frontière. On craint également les menées carlistes.

Les Nihilistes

Intersbourg (frontière russe), 3 janv.

Bien que les assassins du colonel Soudeïkin et de son assistant ne soient pas encore arrêtés, la police croit savoir que le principal coupable est un nommé Jablonski, s'appelant de son vrai nom Telaïeff.

Cet individu avait trempé dans les menées révolutionnaires, mais depuis trois ans il passait pour un des limiers les plus [illegible]élés et les plus sûrs de la préfecture.

Il avait invité le chef de la police secrète à se rendre, dans la soirée de vendredi, à la maison Ratkoff Rocheneff, 91, perspective Newsky, où les agents secrets avaient un pied à terre,

Connaissant bien l'agent Jablonski et espérant recevoir de celui-ci des renseignements utiles sur menées nihilistes, Soudeïkin alla au rendez-vous, accompagné de son neveu

Les deux fonctionnaires, après avoir donné le mot d'ordre, furent admis dans le quartier général des agents secrets et conduits à la chambre n 13.

Jablonski, qui les attendait, les fit s'asseoir dans deux fauteuils placés près d'une porte. A peine la conversation fut elle engagée, que la porte s'ouvrit sans aucun bruit et que quatre individus armés de barres de fer se ruèrent sur Soudeïkin et son neveu, qui tombèrent immédiatement le crâne fracassé.

Afin d'achever leur horrible besogne, les assassins criblèrent la poitrine de Soudeïkin de plusieurs balles, après quoi ils réussirent à se sauver sans laisser aucune trace.

Au Vatican

Milan, 3 janvier.

On assure de bonne source que le cardinal Bonaparte a présenté, ces jours derniers, au Vatican, outre les offrandes et les vœux habituels de l'impératrice et de la princesse Clotilde, ceux du prince Victor, qui irait prochainement à Rome, pour rendre visite à la famille royale et au Vatican.

Les Irlandais

Londres, 2 janvier.

Lord Spencer, arrivé de Dublin, a eu une longue entrevue avec M. Gladstone. La résidence de lord Spencer est soigneusement gardée par la police. Dans ses visites au dehors, lord Spencer est accompagné par deux policemen en habits civils.

Les événements d'Egypte

Londres, 2 janvier

On mande du Caire à la date d'aujourd'hui : Le Conseil des ministres s'est tenu aujourd'hui sous la présidence du Khédive. Le bruit d'une crise ministérielle n'est donc pas confirmé. Le gouvernement anglais n'a pas encore répondu définitivement au sujet de la question du Soudan, mais s'il insistait sur l'abandon de cette contrée, on s'attend à voir le ministère démissionner.

L'accident de Toronto

Toronto, 2 janvier.

Le conducteur du train de marchandises a été arrêté; on assure qu'il a fait partir le train avant d'en avoir reçu l'ordre.

On croit que plusieurs des personnes blessées succomberont.

DERNIÈRE HEURE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et* PAR FIL SPÉCIAL)

Conseil de cabinet

Paris, 3 janvier.

Un Conseil de cabinet a été tenu aujourd'hui, sous la présidence de M. J. Ferry.

M. J. Ferry a fait part du différend survenu entre M. Champeaux et M. Harmand. Ce dernier ayant blâmé M. Champeaux, parce qu'il avait entamé des négociations avec le nouveau gouvernement de Huë, M. Champeaux a donné sa démission qui n'a pas été acceptée.

Le conseil s'est occupé ensuite de la question de l'emprunt, et la séance s'est terminée par l'examen des questions espagnoles.

Aucun désordre n'est signalé sur les frontières d'Espagne.

L'anarchiste Curien

Paris, 3 janvier.

Aujourd'hui est venue devant la huitième chambre correctionnelle de Paris l'affaire de l'anarchiste Curien de Lille, qui, il y a quelques mois, a tenté d'assassiner M. J. Ferry.

Curien a été condamné à trois mois de prison.

Le jugement est muet sur la question de tentative d'assassinat contre M. J. Ferry. Curien est condamné seulement pour outrage et voies de fait envers l'huissier de service. Les débats ont été très courts.

La grève du Cateau

Nous recevons de notre correspondant particulier, la dépêche suivante :

Le Cateau, 3 janvier, midi

150 ouvriers ont repris le travail ce matin.

On espère que les autres grévistes suivront leur exemple.

La ville est calme.

Les patrons, MM. Lempereur et Chantreuil ont fait un bienveillant accueil aux ouvriers.

M. Duclerc

Paris, 3 janvier.

M. Duclerc, sénateur inamovible, ancien président du conseil des ministres, est tombé de nouveau malade.

On redoute, d'un instant à l'autre, un fatal dénouement.

M. Duclerc est âgé de soixante-douze ans.

Arrestation du maire de Brest

Brest, 3 janvier.

Un grand émoi règne dans la ville, par suite de l'arrestation, opérée ce matin, de M. Bellamy, notaire, maire de Brest et conseiller-général.

M. Bellamy a remis sa démission de maire au premier adjoint, avant son arrestation.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët.

Le Havre, 3 janvier 1884.

Cours de clôture de New-York, du 2 janvier

Cotons

déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil
	10.56	10.77	10.93	10.08	11.22	11.37	11.48

août	sept.	octob.
11.57	11.22	10.88

Ventes du jour : 118,000 balles. — Marché soutenu.

Recettes du jour : 40,000 balles contre 25,000 en 1882 et 18,000 en 1881.

Total de la semaine : 97,000 balles contre 162,000 en 1882 et 92,000 en 1881.

Saindoux

jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août
9.12	9.20	9.30	9.37	9.47	9.57	9.62	9.70

Maïs

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin
		65 1/4	66 1/4	67	67 1/2	

Cafés

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juill.
	10.75	10.90	10.95	11.10	11.20	11.35	11.30

Froment

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin
110	111 1/2	113 1/2	115 1/2	117 1/2	117

Roubaix, 3 janvier 1884.

LAINES

Avis mensuel de M. J.-J. Melges, courtier.

Laines de La Plata. — Stock au 30

novembre	5044	
Arrivages de Buenos-Ayres	2955	»
» » Mondevideo	488	»
» » Rosario	6	»
» » San Pedro	26	»
Total	8519	b/s.
Ventes en décembre	1694	b/s.
Passage	1205	»
Stock à ce jour	5620	»
Total	8519	b/s

Les ventes faites en déc. — 1,694 balles — comportent 1,053 balles Buenos-Ayres et 641 b. Montevideo.

Le stock à ce jour — 5,620 balles — se compose de 3,848 balles Buenos-Ayres, et 1,772 balles Montevideo.

Notre marché a été très calme pendant le mois écoulé, le stock actuel n'offrant plus que peu de choix en anciennes laines et les arrivages en nouvelle tonte étant trop peu importants pour pouvoir donner lieu à des affaires régulières. (Les existences à ce jour comprennent 2100 balles nouvelle tonte 1800 balles en débarquement.

Les ventes du mois se bornent par suite à un chiffre assez réduit ; les prix payés pour ancienne tonte sont sans changement sur les cours de novembre.

Nouvelle tonte : Jusqu'à cette date nous n'avons examiné qu'un millier de balles de la nouvelles tonte et autant qu'une quantité si restreinte peut permettre de l'apprécier, nous croyons pouvoir dire que la nouvelle laine, tant de Buenos-Ayres que de Montevideo, est en général bien poussée, la mèche est fournie et forte, et le suint sec, mais l'on rencontre parfois des parties boutées ; il n'y a que peu de chardons et de graines. Les rendements seront supérieurs à ceux de la dernière campagne.

Toutefois, nous devons ajouter que les laines arrivées jusqu'à maintenant laissent un peu à désirer quant à la finesse. Les laines des Rivières sont également meilleures que l'année passée pour la nature et le rendement.

Les transactions en nouvelles laines se bornent à 300 balles Buenos-Ayres qui ont obtenu pour ensemble mérinos prima secunda fr. 2 à 2 15 pour bonne et belle qualité et fr. 1 65 à 1 90 pour moyenne à bonne. Un lot de mérinos belle laine à été payé fr. 2 25 ; quelques balles d'agneaux se sont vendues de fr. 1 97 1/2 à 2 10 et 25 balles morceaux et ventres de fr. 0 92 1/2 à 1 10. En fait de Montevideo il a été traité 139 balles dont 124 balles UPA à fr. 2 30.)

LAINES DIVERSES. — Vente 6 balles Adelaïde. Stock 310 balles Australie, 39 balles Rio-Grande.

PEAUX DE MOUTONS.

Existences au 30 novembre dernier.	21	balles.
Arrivages par divers navires	430	»
Total	451	balles
Vente en décembre	33	»
Passage	397	»
Stock à ce jour	21	»
Total	451	balles

Transactions insignifiantes, prix sans changement.

BOURSE LINIÈRE. — Peu de monde à la bourse de ce jour; les inventaires, les fêtes, les funérailles de M. Motte-Bossut ont éloigné un grand nombre d'industriels et de commerçants. Naturellement, il est peu question d'affaires, les transactions en fils et en toiles ont été limitées au strict nécessaire. Un courant d'affaires ordinaire en lins de pays; un chiffre de transactions assez *élevé* en lins de Russie à livrer, sans grand changement dans les cours.

PARIS, 2 janv. — *Huile de colza* : courant 6 2 , février 76 50, mars avril 76 7 , 4 d mai 7 .. — *Huile de lin* : courant 55 , février 55 50, mars avril 56 50, 4 de mai 57 .. — *Spiritueux* : courant 46 , février 46 [illegible], mars avril 47 50, 4 de mai 49 .. — *Sucres bruts.* 88 degrés disponibles 47 . à 47 25. — *Sucres blancs. nº 3* : courant 55 2 , février 55 50, 4 de mars 56 75, 4 de mai 57 50 — *Sucres raffinés* : 102 . à 103 .. — *Farines 9 marques* : courant 50 80, février 51 50 mars avril 53 . , 4 de mars 51 25. — *Marque Corbeil* : 57 .. — *Blés* : courant 24 . , février 24 40 mars avril 25 . , 4 de mars 25 25. — *Seigles* : courant 15 50 fevrier 15 75, mars avril 16 ... 4 de mars 16 25

Marché aux Huiles de Lille

Cours du 2 janv

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	75 .. à	[illegible] .. à [illegible]	17 50 à [illegible]
— épuré p. q.	81	.. ..	.. ..
Œillette b. goût	.. ..	28 .. 30 ..	.. ..
— rousse	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	16 .. 17 ..	17 .. [illegible] ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 ..	15 .. 16 ..
Lin du pays	.. ..	20 .. 21 [illegible]	25 .. ..
Lin étranger	.. ..	20 .. 21 ..	21 .. [illegible] 50

Cours précédents

[illegible] de colza	75 50 à .. ..
[illegible] épurée pour quinquet	81 50 .. ..
Lin du pays	76 .. .. ..
Lin étranger	50 50 .. ..
Cameline	.. ..
Chanvre	.. ..

BOURBOURG, 1 déc. — Blé blanc 9 0 ; blé roux [illegible] ; Seigles 14 .. ; Escourgeon [illegible] ; Avoine [illegible] ; Pommes de terre 3 .8. Colza d'été . .., Pois jaunes .. Pois bleus 4 9 ; Fèves 14 [illegible], Graine de lin .. .. Cameline .. .. Beurre en pièces [illegible] 2 ; Œufs [illegible].

[illegible], 31 déc. — Blé froment 19 [illegible], blé roux 17 10 , blé nouveau [illegible] blé première qualité [illegible], blé troisième qualité 18 [illegible]. seigle .. .., orge [illegible], avoine [illegible] , fèves 15 [illegible] haricots [illegible], pois bleus [illegible] ..., [illegible] ... ; cameline ... , graine de lin ... , colza d'été ... , colza d'hiver ... ... pommes de terre [illegible] 7, fromages vieux [illegible] beurre, le k. [illegible] 1re q. [illegible] 2e q. 3 78, 3e q. 2 [illegible], beurre le kilo en pièce [illegible], œufs, le cent 14 45, lin le kilo [illegible]

ORCHIES, 31 déc. — Blé blanc, 1re qual. 19 25 [illegible] 2e qual. 18 [illegible], id. qual. 17 [illegible] blé de semence [illegible] blé roux [illegible] 17 25, seigle 11 [illegible] , avoine [illegible] ... Escourgeon [illegible], fèves 15 .. 16 .. , Pois [illegible] ... Orge .. — GRAINES GRASSES : Colza [illegible] graine de lin 19 . 21 ..., Cameline 15 .

[illegible]

LILLE, [illegible] janv. — Sucre [illegible] id. indigène [illegible] id. numéros 7 à 9 .. [illegible] 44 50 id [illegible] sucré numéro 3 [illegible] lin 1re numéro [illegible] betteraves disponibles [illegible] id. numéro 3 .. [illegible] disponibles .. [illegible] id. [illegible] id. grains 1re qual. courant [illegible] courant .. id. [illegible] à livrer premier [illegible] id. qual. dispon. .. id. [illegible] à dernière [illegible] classe disponible .. id d'été .. id [illegible] janvier [illegible] prochain [illegible]

ARRAS, 31 déc. — Blé blanc, 17 50 à 19 .. blé roux [illegible] , Scourgeon [illegible], Colza [illegible] Seigle 12 50 [illegible], Œillettes 23 [illegible] 16 .. à 15 2 ; [illegible] 50, Cameline 12 50 à [illegible] Avoine [illegible] Lin 17 50 à [illegible] Colza [illegible] HUILES Œillette sur. 27 [illegible] — TOUR[illegible] lin 57 [illegible] Cameline 7[illegible] colza [illegible] FARINES 1re [illegible] TEAUX Œillette 17 75 [illegible] Cameline 18 [illegible] 2e qualité [illegible] 1re qualité [illegible]

[illegible] 3 janvier, [illegible] pétroles (cote officielle) [illegible] janvier [illegible]

Le directeur gérant : ALFRED REBOUX
Imprimerie : ALFRED REBOUX